



L'Info-Relais

Janvier
Février 2024

Relais Petite Enfance

3 place Saint Martin
25440 Quingey
relais.quingey@famillesrurales.org
03 81 63 72 05

Les permanences du relais

Le Mardi :

16h-19h, par téléphone ou en visite

Le Mercredi :

9h-12h, uniquement sur rendez-vous.

Le jeudi :

13h à 16h par téléphone

Visites
sur rendez vous

Le Vendredi:

9h à 12h, par téléphone ou en visite

L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.



Bonne et heureuse année 2024

Une nouvelle année débute bientôt dans un contexte parfois morose ou pesant pour bon nombre d'adultes

Pour nos petits en revanche, bien loin de nos éventuelles préoccupations sérieuses, chaque jour apporte son nouveau lot de découvertes et de tout petits riens qui peuvent bien facilement susciter de francs éclats de rire et de grandes joies !

Souhaitons-nous donc de savoir nous abreuver à leur source d'émerveillement perpétuel et nourrissons encore et toujours leur curiosité et la fraîcheur de leur regard sur le monde afin de maintenir vivace notre âme d'enfant et notre foi en de beaux jours à venir

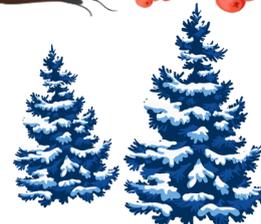
Nous vous souhaitons une très joyeuse année 2024, emplie de rires cristallins, de légèreté et de beaucoup d'amour.

Estelle et Anne



*Une nouvelle année à découvrir,
Aller plus loin,
Regarder autrement,
Rêver d'ailleurs,
Écrire de nouvelles histoires,
Changer d'avis,
Souffler un instant,
Goûter aux plaisirs simples,
Savourer chaque instant.*

Fanny Janie





Les animations :

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à toutes les assistantes maternelles, parents et enfants (de 0 à 6 ans) du secteur de l'ex communauté de communes de Quingey. Nous proposons aussi ces temps collectifs aux gardes à domicile.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent tous les mardis matins de 9h30 à 11h30 sur différentes communes, sauf pendant les vacances scolaires.

- De 9h30 à 10h : Accueil
- De 10h à 11h : Animation
- De 11h à 11h30 : jeux libres, rangement.

Si vous souhaitez des renseignements sur les animations vous pouvez contacter Estelle par mail : relais.quingey@famillesrurales.org

Janvier 2024

Mardi 09 à Epeugney: Atelier d'éveil avec Estelle - Salle de la Sorbonne

Mardi 16 à Quingey: ludothèque à l'espace culturel

Mardi 23 à Arc et Senans : Eveil musical avec Tralalère- Salle des fêtes

Mardi 30 à LeVal : éveil Snoezelen avec Emilie salles des fêtes de Pointuillers

Février 2024

Mardi 06 à Chenecey : médiation animale avec Sylvie - Salle des fêtes

Mardi 13 à Liesle : Circomotricité avec Nils- Salle St Etienne

Mars 2024

Mardi 05 à Myon : Atelier d'éveil avec Estelle - Salle de convivialité

LES P'TITS BOUQUINS

L'animatrice du Relais et une bibliothécaire vous proposent une animation adaptée aux 0/3 ans.

le 1er vendredi tous les deux mois, Estelle du Relais Petite Enfance et Gaëtane de la médiathèque vous accueillent pour une séance spécialement adaptée aux tout petits **Prochaine séance**

vendredi 02 février de 10h à 11h



Soirée Bols Tibétains

Uniquement pour les assistantes maternelles



Judi 1er février 2024

de 20h à 21h30

Salle de répétition à Quingey

(à coté de l'espace culturel)

Avant de le proposer en animation avec les enfants, je vous propose de venir découvrir avec moi les bienfaits du bol tibétain sur les énergies du corps. Nous ferons connaissance de Fanny qui sera là pour nous faire vivre « un bain sonore ».

Bien être garanti !

Fanny Vantomme, <https://www.desartsdessons.com>



Formations professionnelles 2024

Uniquement pour les assistantes maternelles

Le relais s'associe au réseau des relais Familles Rurales pour vous proposer plusieurs formations sur le secteur. Pensez à vous inscrire aux prochaines formations ! (un nombre minimum de 7 professionnels est nécessaire pour pouvoir maintenir une formation).

Langage des signes Française (LSF) : Samedi 20 janvier / Samedi 27 janvier / Samedi 17 février / Samedi 9 mars / Samedi 16 mars

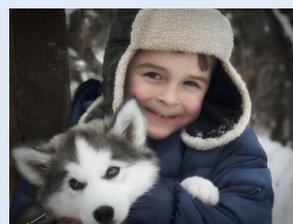
Parler un mot un signe : Samedis, 17 février, 9 et 16 mars MFR de Morre

Droits et devoirs : Samedis, 1, 8, et 22 juin au MFR de Morre

Comprendre pour mieux accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant : lundis 03 et 17 juin à Montferrand le château

Éveil musical et artistique : Samedis 29 juin et 6 juillet à Quingey

Le sourire se porte
Été comme hiver :
Tout devient gris
Quand on le perd.
Salvatore Adamo



Ludothèque : pour tous !

Une fois par mois la Ludothèque Ludodou vient à votre rencontre sur les communes. Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Mardi 20 février à Le Val

salle des fêtes de Pointuillers

Vendredi 08 mars à Epeugney

Salle de la Sorbonne

Mathilde se fera une joie de vous accueillir et de vous expliquer toutes les modalités d'accès à ce service!!
2 séances gratuites puis 3 € la séance.

Un bon moment à partager entre parents, assistantes maternelles et enfants autour du jeu !

Pour en savoir plus : ludo.ludodou@famillesrurales.org

de 9h à 12h



Convention Collective de la Branche du secteur du Particulier-Employeur et de l'emploi à Domicile

Clin d'œil sur quelques changements législatifs en lien avec la nouvelle convention collective applicable au 01/01/22

Procédure de rupture du contrat à durée indéterminée

	À l'initiative de l'employeur (retrait de l'enfant)	À l'initiative du salarié (démission)	
<i>Article 64 et de 120 à 125 de la convention collective</i>			
Quand ?	À tout moment, quel que soit le motif	À tout moment	
Formalités	Notification par LRAR. La date de 1ère présentation fixe le point de départ du préavis, attention le préavis n'est pas cumulable avec une période de congés payés sauf accord écrit et signé entre les parties		
Durée du préavis	En dehors de la période d'essai, des cas de faute grave et faute lourde et de retrait imposé aux parties, un préavis est à effectuer en cas de rupture à l'initiative du particulier employeur ou du salarié. Sa durée est au minimum de : <ul style="list-style-type: none"> - huit (8) jours calendaires lorsque l'enfant est accueilli depuis moins de trois (3) mois ; - quinze (15) jours calendaires si l'enfant est accueilli depuis trois (3) mois et jusqu'à moins d'un (1) an ; - et un (1) mois si l'enfant est accueilli depuis un an (1) et plus. 		
Préavis spécificités	Le préavis ne se cumule pas avec des congés. Sauf accord des parties, il doit être exécuté dans les conditions normales du contrat. A défaut, la partie responsable de son inexécution doit verser à l'autre une indemnité égale au moment de la rémunération qu'aurait perçue le salarié s'il avait travaillé (parents, comme assistante maternelle).		
Sommes à verser lors de la rupture de contrat	Indemnité compensatrice de congés payés : pour les congés acquis et non pris ainsi que ceux en cours d'acquisition		
	Sous condition de l'accueil de l'enfant pendant au moins 9 mois, indemnité de rupture égale à 1/80ème du total des salaires bruts perçus pendant la durée du contrat (hors indemnités d'entretien et de repas). Cette indemnité n'a pas le caractère de salaire. Elle est exonérée de cotisations sociales	Pas d'indemnités	
	Régularisation de salaire : En cas d'accueil sur 46 semaines et moins, une régularisation définitive du salaire doit être effectuée par la compensation de l'ensemble des régularisations annuelles et prévisionnelles effectuées en cours de contrat chaque année à sa date anniversaire. Cette régularisation définitive est à effectuer quel que soit le mode de rupture du contrat de travail. Cette somme [...] est donc soumise à contributions et cotisations sociales.		
Documents à remettre au salarié	Bulletin de paie sur lequel apparaissent toutes les sommes dues ; Certificat de travail (cf mentions obligatoires listées à l'article 69 de la convention collective) ; Reçu pour solde de tout compte détaillant les sommes versées au salarié à la date de la rupture du contrat de travail ; Attestation Pôle Emploi (à demander auprès de Pôle Emploi)		

INFO : Monenfant.fr

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Soit vous pouvez vous rendre sur le site monenfant.fr

> comment nous contacter / puis compléter le formulaire en ligne.

Soit vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante :

contact-monenfant@cnafr.fr

monenfant.fr



Le saviez-vous ?

Il est préférable de venir au Relais avant la signature du contrat de travail pour vous informer sur les droits, les devoirs et les obligations de chacun (parent employeur et assistant maternel salarié) en lien avec la Convention Collective.

**Pensez à prendre rendez-vous
auprès de votre Relais !**



Pizza ourson



Pour le plaisir !!!

Ingrédients :

→ Pâte à pizza

- 1 càs d'huile d'olive
- 1 càc de levure de boulanger
- 150g de farine
- 8 cl d'eau tiède



→ Garniture

- 40g de farine
- 8cl de sauce tomate
- 35g de mozzarella râpée
- 2 Olives
- 4 feuilles de basilic



Préparation :

- Mélanger l'huile d'olive, l'eau, la levure de boulanger.
- Ajouter la farine, le sel et mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène.
- Pétrir la pâte avec les mains et former une boule.
- Recouvrir la pâte de film alimentaire et laisser lever la pâte 30 minutes à température ambiante.
- Dégazer la pâte en appuyant dessus avec le poing légèrement fariné. Diviser la pâte en 1 grande boule et 2 petites. Les saupoudrer de farine puis les étaler en disques avec un rouleau à pâtisserie.
- Placer les 2 petits disques au sommet du grand pour faire des oreilles puis la déposer sur une plaque de cuisson recouverte de papier cuisson.
- Étaler la sauce tomate sur la pâte puis la parsemer de mozzarella râpée.
- Couper 1 olive en 2 et la poser sur le grand disque pour faire des yeux. Poser la seconde olive au milieu pour faire le nez.
- Enfourner 15 minutes à 200 °C.
- À la sortie du four, poser 1 feuille de basilic sur chaque oreille et 2 autres sous le nez pour faire une moustache puis déguster.

Source : <https://www.chefclub.tv>

Petit ours polaire

Petit ours polaire
Aime beaucoup l'hiver
Sur la banquise avec ses frères
Il joue avec sa mère
Petit ours polaire
Aime beaucoup l'hiver
Derrière les congères
Il se cache avec ses petits frères.

Claudine Richard



Ours polaire en peinture

Matériel :

- Feuilles de couleurs épaisses
- Peinture blanche
- Fourchette
- À l'aide d'une fourchette, appliquer de la peinture blanche au centre de la feuille.
- Laisser sécher la peinture.
- Découper les oreilles, deux tailles de museaux et les yeux dans différentes feuilles colorées.
- Coller les oreilles et le plus gros museau. Coller ensuite les yeux, le petit museau.
- Dessiner au feutre la bouche de l'ours.



Source : <https://www.unjourunjeu.fr>

Idées lectures pour petits



Regarde comme je t'aime

Un album poétique et tendre où le bébé va découvrir, en miroir, la relation d'un ourson et sa maman. Une promenade dans la nature autour du thème des câlins.



Le plus grand câlin du monde

Malo est triste mais il ne sait pas pourquoi. Heureusement Lola est là et le console en lui faisant un gros câlin, un si gros câlin que le fauteuil tombe à la renverse ! Oh ! Regarde ce qu'il y a sous le fauteuil !

Retrouvez nous sur Facebook

Pour suivre le Relais Petite Enfance, pensez à « liker » la page du « Relais Petite Enfance » mais surtout à vous « abonner » pour avoir toutes nos actualités !

Retrouvez toutes les informations des
Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :

https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

